



Villiers-sur-Marne

Direction des affaires sociales – Culturelles et réglementation générale
Service Culturel secteur animation – Service Développement Economique

ST JEAN FETE LA MUSIQUE
VENDREDI 21 JUIN 2019
CENTRE VILLE

DE 18H A 02 H

COMMERCANT :

CORRESPONDANT :

Adresse

Téléphone

Mail

MISE A DISPOSITION DE :

1 stand pour la restauration (montage par nos soins)

Tables (à remplir)

Chaises (à remplir)

2 Poubelles (1 pour les verres ou plastiques - 1 pour les autres déchets) à vider régulièrement dans les 2 grandes bennes prévues à cet effet.

VENTE DE BOISSONS EN BOUTEILLES DE VERRE INTERDITE

APPAREILS ELECTRIQUES UTILISES :

PUISSANCE ELECTRIQUE TOTALE = **Watts** (à compléter)

NOMBRE DE VEHICULES : (à compléter en donnant le prénom du conducteur à défaut de ne pas rester bloqué à l'entrée par la sécurité)

CONSEILS POUR LE BON DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Heure d'arrivée pour la mise en place : **17 h MAX**

Le montage et l'installation devront être terminés à : **18 h impérativement**

Heure de démontage des stands de restauration : **01 h30 suivi du nettoyage du site**

Nous vous remercions par avance de veiller à la propreté aux abords de vos stands.

La demande d'une licence pour vente de boissons alcoolisées pour la journée sera faite par VOS soins et à nous remettre obligatoirement le jour même.

Nous vous prions de **respecter les règles d'hygiène obligatoires** prescrites pour les denrées alimentaires (produits stockés dans des réfrigérateurs, port de gants alimentaires pour la cuisson et le service, lavage des mains, etc.....)

Veillez à décorer vos stands (fleurs, feuillages, drapeaux etc.....) et à napper les tables.

Date :

***Signature :**

Les véhicules auront accès au site le temps nécessaire au déchargement l'après-midi et au chargement du matériel de l'association le soir.

Ils devront, pour le reste de la journée, être stationnés en d'hors du lieu de la manifestation.

Des agents de sécurité se tiendront aux entrées du périmètre et circuleront toute le long de la durée de la manifestation. Présence de la Police Municipale. Un poste de secours sera assuré par la Croix Rouge.

Nous vous rappelons que cette manifestation se déroulera dans le cadre du plan vigipirate « **Attentat** » ce qui entraîne, de ce fait, une vigilance accrue de tous les participants.

FORMULAIRE A NOUS REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 3 JUIN 2019

AUTRES OBSERVATIONS :